

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1673/SG/FP constatant l'avancement d'échelon d'un agent du cadre territorial des Postes et Télécommunications

n° 75-1673/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
27 août 1975

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1975

Date du numéro
25 septembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 1er novembre 1975, le passage au 3e échelon dans le grade des agents de 1re classe du Cadre Territorial des Postes et Télécommunications de M. Roble Habad Idle, agent de 1re classe, 2e échelon en service à l'Office des Postes et Télécommunications.